

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Tant que les actes d'Hitler démentiront ses paroles, on ne saura jamais si l'on peut avoir confiance en lui. Et l'on s'en défiera toujours.

Tandis que par ses actes publics, Hitler prépare la guerre, par ses paroles il nous déclare la paix. Comment savoir ce qu'il faut croire ? La vérité est-elle dans ce qu'il fait ou dans ce qu'il dit ?

Question angoissante ! Une erreur peut avoir de terribles conséquences. Si nous nous trompons en croyant qu'il est résolu à la guerre, nous écartons ses avances et nous rendons presque inévitable le conflit que nous voulons éviter ! Si nous nous trompons en croyant qu'il désire réellement la paix, nous cesserons d'être sur nos gardes et nous risquerons de lui fournir une meilleure chance de nous attaquer !

On sait ce qui provoque cet émoi. Le chancelier du Reich a reçu dernièrement deux hommes politiques français, M. Jean Goy et Robert Monnier.

Une longue conversation s'est établie entre eux. Hitler a prétendu placer sur le plan « ancien combattant » ce qui lui permettait de se départir de la « réserve » diplomatique et d'employer la brutale franchise des camps — qui n'est peut-être ici qu'une suprême habileté !

MM. Jean Goy et Robert Monnier ont rapporté dans *Le Matin* les propos du chancelier qu'il adressait par-dessus leurs têtes au gouvernement français.

Son seul but est de dissiper tous les malentendus entre la France et l'Allemagne. Et il s'attache à les détruire l'un après l'autre, à purifier une atmosphère qui en a grand besoin. Le tout est de savoir s'il y a réussi.

Pour la Sarre, qui est présentement le point névralgique, Hitler affirme que, contrairement aux informations de la presse française, il n'a jamais préparé ou envisagé l'éventualité d'un coup de main. Et il va même jusqu'à ajouter ceci qui est vraiment nouveau : « Je déclare formellement que nous nous inclinons devant le résultat du plébiscite de quel qu'il soit ! »

Comment ne pas se rappeler à ce sujet des déclarations qui ne datent que de quelques semaines ! Faites devant d'immenses auditoires, recueillies par la T.S.F. elles ont été répandues dans le monde entier et le moins qu'on en puisse dire est qu'elles rendaient un son tout différent. « La Sarre est allemande et doit redevenir allemande ! » Telle était la formule de toute la propagande hitlérienne.

Avouez que cela ne semblait guère promettre une loyale soumission au résultat du plébiscite quel qu'il soit. Affirmer que la Sarre doit redevenir allemande et prétendre qu'on laisse aux Sarrois le droit de décider, ce la rappelle un peu trop la formule de ce constructeur américain qui disait : « Moi, je laisse à mes clients le droit de choisir la couleur de leur auto, pourvu qu'elle soit noire ! » Voilà, encore, une de ces contradictions qui font qu'on ne sait jamais à quel moment Hitler dit la vérité et qu'on ne sait jamais si l'on peut avoir confiance en lui. D'où il résulte qu'on s'en méfie toujours.

Pour l'Alsace-Lorraine, elle ne peut pas, elle ne peut plus constituer un objet de discorde, un motif de guerre. L'Allemagne, affirme Hitler, y a renoncé à jamais.

Toutes les raisons qui en donne ne sont peut-être pas très convaincantes. Mais il en est une à laquelle on peut ajouter quelque créance. C'est que l'Allemagne a pour l'instant d'autres préoccupations et des soucis plus urgents.

Où Hitler touche au vif du sujet, c'est quand il aborde la question du réarmement. Et là, il faut bien convenir qu'il n'a rien dit de démonstratif. Il s'est tiré de la difficulté par une pirouette désinvolte. Il a dit : « Vous nous reprochez nos armements, mais vous armez vous-mêmes. Et vous justifiez vos armements en déclarant que nous nous refusons à désarmer. N'y a-t-il pas,

« dans des conversations directes, la possibilité de faire cesser cet état de choses ! »

Est-ce pour en arriver à ce chantage que l'Allemagne a systématiquement violé le traité de Versailles que la France a au contraire toujours observé ? Et quelle garantie avons-nous que l'Allemagne respectera les engagements pris « dans des conversations directes » mieux qu'elle n'a respecté ceux qu'elle avait pris dans un acte international ?..

Ces garanties d'un désarmement contrôlé, la France a voulu les obtenir par des négociations menées à Genève entre les délégués de tous les pays du monde. Là, il était possible d'arriver à un résultat qui aurait assuré la paix générale en assurant la sécurité de chacun sous la surveillance de tous. Et ces négociations, ce n'est pas la France qui les a rompues. C'est l'Allemagne ! C'est Hitler lui-même.

Puisque Hitler avait voulu faire de cet entretien avec MM. Jean Goy et Robert Monnier une explication à cœur ouvert, c'était le moment de dire pourquoi l'Allemagne s'est ainsi retirée de la Société des Nations et pourquoi elle a abandonné la commission du désarmement qui était le seul lieu du monde où l'on pouvait préparer cette paix qu'il prétend être son plus cher désir ?..

D'un fait aussi grave, aussi important, Hitler croit-il qu'il suffit de n'en pas parler pour le faire oublier ? Les Français s'en donnent à eux-mêmes les explications qu'ils ne peuvent obtenir de l'Allemagne. Elles ne sont pas pour leur donner confiance. Les assurances verbales de Hitler ne sont que troublantes. Quelques actes seraient bien nécessaires pour les confirmer !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## Le nouvel Immortel

M. Léon Bérard était un grand ami de Camille Julian dont il va avoir à prononcer l'éloge. Il passait quelques jours chez lui au cours de l'été 1933. Et, entre mille autres sujets de conversation, ils s'entretenaient de la délicate question des humanités, et plus spécialement du latin.

Un orateur, dit l'historien à l'ancien ministre, m'a cité parmi vos adversaires. Il a fait abus de mon nom. Je suis un ennemi de la puissance romaine, de la domination romaine, mais non de la civilisation et de la culture latines.

Distinction étrange, fit M. Bérard. Du tout, répliqua Camille Julian. Cependant, cher Maître, supposons qu'au lieu d'être battu, Vercingétorix ait été vainqueur de César à Gergovie et à Alésia. Que serions-nous aujourd'hui ?

— La même chose !  
— Comment ?  
— Eh oui ! deux mois après, Vercingétorix serait allé à Rome.  
— Pour la brûler ? demanda M. Léon Bérard.  
— Mais non, pour apprendre le latin ! répondit en riant Camille Julian.

Dans une ville du Centre, M. Léon Bérard plaçait une affaire de testament devant la Cour d'appel. Les magistrats de cette Cour sont réputés dans le monde judiciaire pour leur savoir et leur esprit, et M. Léon Bérard tenait à faire une plaidoirie digne d'eux.

Le de cujus commençait ainsi son testament : « Je meurs en philosophe comme j'ai toujours vécu. »

Vous le savez, messieurs, dit l'avocat, il y a des hommes qui se disent philosophes parce qu'ils ont perdu la foi, comme il en est d'autres qui se croient techniciens parce qu'ils n'ont pas encore fait de politique.

Les conseillers à la Cour daignèrent sourire.  
Étant garde des sceaux, Léon Bérard recevait un jeune parlementaire qui avait été élu quelque temps avant les vacances au cours d'une élection partielle. Bavardeur de choses et d'autres, M. Léon Bérard avisa un carton jauni sur son bureau. On le lui a envoyé la veille. Il le prend, le tend au jeune politicien : — Voulez-vous voir une carte de député que je viens de recevoir ? Elle vous intéressera.

Et il lui montra un morceau de bristol tout froissé, portant ces noms, qualité et adresse, calligraphiés au bûrin : ALPHONSE DE LAMARTINE Député de Mâcon Rue de l'Université.

En tête figurait ces mots en autographe :

## Informations

### Le marché du blé

Les ministres des finances et de l'agriculture ont exposé, mardi matin, au conseil des ministres, le résultat des études relatives à l'assainissement du marché du blé, réalisé par le comité économique, sous la présidence de M. P.-E. Flandin, président du conseil.

Le conseil a adopté leurs propositions, dont la réalisation permettra de résorber les excédents qui existent sur le marché, de rendre à ce dernier la liberté et d'assurer la baisse du prix du pain.

Les propositions ainsi visées consistent essentiellement, soulignons-le, à maintenir les mesures actuellement en vigueur pour favoriser l'écoulement de la récolte de blé et à les accélérer sous un contrôle qu'on tendrait à unifier.

### A la Chambre

La Chambre a continué la discussion dans la séance de l'après-midi de mardi, du budget de l'Éducation nationale. M. Amidiou du Clos demande le transport gratuit dans les communes voisines des élèves dont les écoles ont été supprimées. Cet amendement est repoussé. Les derniers chapitres du budget de l'Instruction publique sont votés.

La Chambre discute le budget du commerce et de l'industrie. Dans la séance de nuit, la Chambre continue la discussion du budget du commerce dont 13 chapitres ont été adoptés.

### La statistique du chômage

Selon les chiffres fournis par la statistique générale de France, le nombre des chômeurs secourus a marqué du 13 octobre au 10 novembre 1934, la progression suivante :

13 octobre : 334.051 ; 20 octobre : 339.822 ; 27 octobre : 343.983 ; 3 novembre : 347.804 ; 10 novembre : 355.850.

### L'échéance du 15 décembre

Le gouvernement américain a notifié aux débiteurs étrangers que le paiement du service de la dette s'effectuait le 15 décembre. La valeur globale de cette échéance, qui atteint 454.720.076 dollars, comprend le capital et intérêt selon les accords de moratoire. Mais le gouvernement a peu d'espoir d'obtenir des paiements. Tous les pays sont en défaut à l'exception de la Finlande qui s'est toujours acquittée régulièrement de ses engagements.

La somme due par la Belgique atteint 3.109.453 dollars ; par la Tchécoslovaquie, 1.082.812 ; par l'Esthonie, 531.350 ; par la France, 22.308.312 ; par l'Angleterre, 117.670.765 ; par la Hongrie, 50.210 ; par l'Italie, 2.141.593 ; par la Lettonie, 220.083 ; par la Lituanie, 121.406 ; par la Pologne, 6.616.039 ; par la Roumanie, 48.750 et par la Finlande, 228.538.

### Avant le plébiscite de la Sarre

Sur l'invitation du baron Alois, président du Comité des trois », une délégation allemande est partie pour Rome, afin de discuter les possibilités d'une convention de financement pour le rachat éventuel des mines sarroises par le Reich. La question de la garantie des emprunts étrangers du territoire de la Sarre serait également examinée.

La délégation se compose du conseiller Vogt, du ministère des affaires étrangères ; de M. Vocke, directeur à la Reichsbank, et du conseiller Berger, du ministère des finances du Reich.

### Au Parlement Anglais

Le roi George V s'est rendu à la Chambre des lords, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire, pour y donner lecture du discours du trône.

Dans son discours, le roi a déclaré en particulier que son gouvernement continuera à faire, de l'appui et de l'extension de l'autorité de la S.D.N., un point cardinal de sa politique. Il a sincèrement confiance que l'œuvre générale de Conférence du désarmement peut être étroitement reprise dans une atmosphère politique plus favorable à l'acquisition des résultats positifs.

### Les conversations navales de Londres

La démarche qu'a faite M. Matsuda, auprès de sir John Simon, ne laisse que peu d'espoir de voir se réaliser un accord entre les trois puissances engagées dans les conversations navales.

Le rédacteur naval de la *Morning Post* dit tenir d'une haute autorité nipponne : « Tous mes remerciements pour votre admirable façon de pratiquer la « mémoire du cœur. »

Le Garde des Sceaux laisse à son visiteur le temps d'étudier le document, puis : — N'est-ce pas que c'est une pièce intéressante ?

Mais le jeune député, rendant la carte : — Vous savez, monsieur le Ministre, je n'ai été élu qu'il y a quelques mois. Je ne connais pas encore tous nos collègues.

la nouvelle que les instructions reçues par l'ambassadeur du Japon à Londres, au lieu de permettre un compromis, renforcent au contraire la position japonaise.

Par conséquent, dit-il, la situation est des plus graves. On semble convaincu en haut lieu que si la série de conversations actuelles n'ouvre pas la perspective d'une solution des difficultés de l'heure, les puissances pourraient au moins se mettre d'accord pour annuler la conférence de l'année prochaine qui ne pourrait servir à rien, qu'à enflammer le sentiment national des divers pays en attirant davantage l'attention sur les divergences de points de vue et de buts.

### La Conférence du désarmement

Le bureau de la Conférence du désarmement s'est réuni à 10 h. 30, sous la présidence de M. Henderson.

Le président Henderson, dans son allocution d'ouverture, a rappelé la mémoire de M. Louis Barthou.

Le représentant des États-Unis a ensuite exposé les grandes lignes du projet de son gouvernement touchant la réglementation et le contrôle de la fabrication des armes et munitions de guerre.

Le projet américain établit, en outre, une centrale permanente fonctionnant à Genève, et qui collationnera, examinera et publiera les informations reçues. Ce projet prévoit une organisation, un système de réglementation qui porte surtout sur les armes destinées sans contestation à la guerre.

Le bureau de la Conférence a décidé d'envoyer aux gouvernements, pour avis, le projet américain.

### La guerre du Chaco

On annonce que le Paraguay rejette les recommandations de la S.D.N. et propose la solution du conflit du Chaco par la médiation et l'arbitrage que précéderont : 1. La cessation des hostilités ; 2. Le désarmement ; 3. Des mesures de sécurité.

### EN PEU DE MOTS...

— Mme Françoise Monzellière, de Béziers, vient d'entrer dans sa 40<sup>e</sup> année.

— Le Reich pourra mobiliser en 1935, 5.500.000 hommes. Telle est la conclusion du rapport de M. Archimbaud sur le budget de la guerre.

— La « Gazette de Madrid » publie un décret du ministre des Finances annonçant, pour le 27 courant, l'émission d'obligation du trésor portant intérêt à 4 1/2 0/0 pour une valeur totale de 300 millions de pesetas.

— A St-Jérôme, dans la banlieue de Marseille, une auto dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes, est tombée dans un ravin profond d'une dizaine de mètres. Il y a deux morts.

— Mme Marie Bonnel, 77 ans, domiciliée près d'Agén, revenait de soigner des volailles le long de la voie ferrée de Bordeaux à Sète, lorsqu'elle fut surprise par un convoi de marchandises et fut écrasée.

— Mardi matin, a été inaugurée, sur la maison où est né Charles Lamoureux, fondateur des célèbres concerts qui portent son nom, une plaque de marbre évoquant sa mémoire.

## NOS ÉCHOS

### Raison péremptoire.

Dans une grande ville de province, Durand avait installé en face d'une succursale de la Banque de France un petit commerce de pommes de terres frites, qui devint rapidement prospère.

Deux ans après, Durand, qui avait mis une jolie somme de côté, reçut dans sa modeste boutique la visite de son vieil ami Dupont.

Après des salutations d'usage, celui-ci lui dit : — Durand, mes affaires ne marchent pas ; j'ai besoin de mille francs pour payer une traite et je n'en possède pas le premier sou. Peux-tu me les prêter ? — Cela m'est impossible.

— Comment ? tu refuserais ce petit service à un vieil ami comme moi.

— Que veux-tu, mon cher ! Quand je me suis installé ici, j'ai signé une convention avec la Banque de France ; je me suis engagé à ne pas prêter d'argent et elle s'est engagée à ne pas vendre de frites.

### Vacciné.

Rossini ne voulait jamais monter en chemin de fer. Sa corpulence ne se fût guère prêtée à l'étroitesse des banquettes et aux cahots des trains. Il aimait mieux, même lorsqu'il s'agissait de longs voyages, passer huit jours dans une mauvaise chaise de poste.

Quand il parla de s'installer à Passy, un ami chercha à l'en dissuader : — Vous allez habiter là ? Quelle idée ! Vous ne pensez donc pas au chemin de fer de ceinture qui roulera sous vos fenêtres ? — Mais, puisque je n'y monterai pas..

### CHOS D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN...

## COMMENT ON NOUS ESCROQUE

À la suite des récents scandales financiers, le public doit être actuellement renseigné et mis en garde contre les agissements de ceux qui s'attaquent à l'épargne et qui, à l'aide de publicité mensongère, obtiennent des souscriptions à des actions sans valeur.

Mais, nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs sur les procédés souvent habiles employés par des escrocs qui, moins gourmands que leurs confrères de la finance, se contentent de prises plus modestes de façon à ne pas trop attirer l'attention de la police. Ils n'en sont pas moins dangereux car leur champ d'activité est extrêmement vaste et si les sommes escroquées sont peu importantes, au point que souvent les victimes négligent même de porter plainte, celles-ci sont toujours très nombreuses.

C'est naturellement dans les grandes villes que l'escroquerie fleurit le plus abondamment. La forme moderne qu'elle a revêtue dans les grands centres est le « carambouillage » ; le mot est d'ailleurs passé dans le vocabulaire judiciaire.

Le carambouillage consiste à ouvrir un fonds de commerce en faisant quelques frais d'installation pour constituer des locaux qui inspirent confiance aux fournisseurs, à commander des lots importants de marchandises à diverses maisons, à en promettre le paiement à un ou deux mois, au besoin en donnant un léger acompte, à liquider rapidement à vil prix les dites marchandises et à disparaître après avoir fermé la boutique et déposé son bilan.

D'autres malfaiteurs pratiquent l'escroquerie au cautionnement. Des annonces dans la presse quotidienne attirent les demandeurs d'emplois et il y en a beaucoup actuellement. On leur promet des salaires avantageux pour peu d'efforts, généralement. Toutefois, pour obtenir l'emploi, il faut verser un cautionnement de quelques billets de mille francs. L'intéressé entre en fonctions, est remercié après avoir touché un mois de salaires et il a ensuite toutes les peines du monde à se faire restituer son cautionnement... quand il y parvient.

Sous le même nom « l'escroquerie à l'appartement » s'est développée à l'époque de la crise des logements. Les amateurs étaient nombreux, les annonces promettaient un appartement superbe moyennant un cautionnement qui devait constituer en principe une avance sur le premier terme et qui en pratique tombait dans la poche de l'escroc. Bien entendu le même appartement, d'ailleurs déjà occupé, était promis à plusieurs centaines de candidats locataires.

J'ai vu pratiquer un genre d'escroquerie assez original, l'escroquerie à l'assurance.

Des annonces collectaient les commerçants gênés en quête d'un prêt pour améliorer leur trésorerie. L'escroc installé dans des bureaux luxueux, sous un nom ronflant, se déclarait prêt à consentir l'avance demandée, à condition que l'intéressé contracte une assurance sur la vie pour un capital important, 11

— Vous entendrez constamment le sifflet des locomotives !  
Alors, Rossini, doucement : — Mon cher, quand on a assisté à la première du *Barbier*, on est vacciné contre tous les sifflets du monde !

### Histoire anglaise.

Un homme se présente au directeur d'un grand cirque et lui propose un numéro sensationnel : il est arrivé, grâce à des prodiges de dressage, à faire travailler ensemble douze pigeons, six poulets et trois lapins.

Hélas ! le programme est complet et le pauvre dresseur est éconduit. Cependant, comme son numéro est vraiment intéressant, le directeur lui dit qu'il lui fera signe à l'occasion.

Effectivement, un mois plus tard, le dresseur reçoit un télégramme ainsi conçu : « Pouvez venir avec vos animaux. Annoncez arrivée. »

lui était expliqué qu'il s'agissait là d'une garantie légitime. Il n'avait qu'à payer une prime de quelques milliers de francs, somme peu importante eu égard à la somme qu'il allait recevoir. L'intéressé se prêtait à cette formalité, mais ne voyait jamais la couleur du prêt, toujours remis sous divers prétextes. En fait l'escroc par ce moyen ingénieux, agissant comme courtier d'assurances, se procurait des revenus importants grâce aux ristournes touchées des compagnies à qui il apportait les contrats. Ce genre d'escroquerie considérée au début comme ne tombant pas sous le coup de la loi pénale, fut bientôt poursuivie et jugée sévèrement.

Il y a aussi l'escroquerie au contrat de dépôt pratiquée par des maisons parisiennes au détriment des petits commerçants de province. Des marques de parfums notamment sont lancées grâce à une savante publicité auprès des coiffeurs. Un représentant vient offrir en dépôt un lot important de marchandises garantissant la reprise des articles invendus. Le commerçant ne voit là aucun risque et donne sans méfiance les traites acceptées qui lui sont demandées à titre de garantie pour la valeur totale des marchandises remises. Lorsqu'il prend la peine, trop tard d'ailleurs, car le représentant est beau parleur, de relire le contrat imprimé qui lui a été remis, il s'aperçoit qu'il a acheté ferme et il n'a plus qu'à payer les traites présentées toujours par un tiers porteur et à conserver dans son grenier la marchandise de mauvaise qualité qu'il ne pourra jamais écouler.

Du même genre aussi l'escroquerie au cautionnement. Des commerçants désireux de vendre leur fonds sont pressentis par des maisons spécialisées qui promettent de trouver un acquéreur moyennant une somme (généralement 2.000 fr. environ) versée d'avance. En pratique le contrat est un contrat garantissant pour 2.000 francs de publicité en vue de la vente du fonds. L'escroc édite un petit journal qui n'est lu par personne que par lui, il y fait paraître des annonces omnibus, toujours les mêmes et pouvant s'adapter à de très nombreux cas, il les compte au prix fort ; la somme versée est ainsi vite épuisée et le fonds ne trouve jamais acquéreur. Si l'on considère que la même annonce parue dans de telles conditions peut concerner plusieurs clients, on voit quels bénéfices l'escroc peut retirer d'une semblable opération. La police a pu déterminer qu'un simple courtier de ce genre d'affaires pouvait réaliser un bénéfice net de mille francs par jour. Longtemps les tribunaux hésitèrent à considérer ces faits, si reprehensibles qu'ils soient comme pouvant être sanctionnés, mais un jugement récent de la 14<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de la Seine a condamné sévèrement les auteurs de pareils exploits ; espérons qu'une telle décision les incitera à y mettre un terme.

Robert BOUSSAGEON,  
Avocat à la Cour de Paris.

Sur quoi le directeur du cirque reçoit en réponse cet autre télégramme : « Malheureusement impossible. Ai mangé mon numéro. »

### Dialogue anglo-américain.

Un Anglais et un Américain discutaient des mérites respectifs des deux peuples.

— Nous, disait l'Américain, la Bible nous a imprégnés d'une vertu que rien ne peut entamer. Par exemple, jamais un faux serment ne pourrait sortir de notre bouche.

— Yes, répliqua froidement l'Anglais, c'est pour cela que vous parlez du nez.

### La galéjade en action.

Pendant toute la guerre, en Avignon, un journal local parut avec cette manchette :

LE QUOTIDIEN DU MIDI

Biblebdomadaire.

La LISIUS.

# Chronique du Lot

## Réglementation du Marché agricole

On a tendance à la réaliser par une entente des producteurs

Le gouvernement va faire connaître les moyens de faire cesser la situation anormale du marché du blé en organisant un retour graduel à la liberté.

Cette méthode ne peut réussir que par un appel à la collaboration des producteurs eux-mêmes.

On déclare, de divers côtés, qu'une organisation professionnelle très poussée et absolument indépendante de l'Etat sauvera seule notre agriculture de la crise. C'est là la solution corporative. Est-elle applicable ? Ce qui est certain, c'est que l'idée est dans l'air et se précise chaque jour davantage.

En veut-on quelques exemples ? Les voici. Dans une série d'articles d'une haute tenue doctrinale, parus dans l'« Association Agricole », M. Salleron a récemment montré la nécessité d'une forte organisation corporative.

« Le système parlementaire, écrit-il, a été conçu et mis au point en des temps anciens où la vie était stable et où il était aisé à une seule assemblée centrale de résoudre tous les problèmes. Aujourd'hui la technique des questions économiques, la rapidité de leur évolution exigent des méthodes plus modernes, des rouages plus neufs. C'est une loi bien connue que la vie a besoin d'organes plus complexes et plus délicats à mesure qu'elle réalise des états supérieurs. Notre civilisation est matériellement supérieure à ce qu'elle était il y a cinquante et cent ans. Elle doit donc trouver sa formule de réalisation, sous peine de se détruire elle-même. Sans préjuger de ce que sera cette formule dans sa totalité, il est cependant un point sur lequel d'ores et déjà, tout le monde est d'accord, c'est que la profession doit assumer elle-même les responsabilités afférentes aux problèmes professionnels. Mais qui dit responsabilité dit pouvoir. La corporation, ce n'est rien autre chose que la profession dotée de pouvoirs propres. »

Le 22 octobre dernier, le Comité directeur de l'Association générale des producteurs de blé a affirmé de son côté, dans un vœu, que « l'organisation professionnelle doit gérer elle-même, sous le contrôle de l'Etat, les fonds professionnels recueillis pour défendre le marché et, en outre, mettre au point l'application des mesures décidées à cet effet. L'organisation professionnelle, ainsi dotée des ressources et des moyens d'action nécessaires, doit être toujours prête pour faire jouer, en cas de besoin, les mesures de défense préparées: exportation du blé et des farines basses, blutage, dénaturation, etc... »

Le Comité directeur de l'A.G.P.B. demande également que le Parlement et le Gouvernement se contentent de fixer les principes essentiels de la protection du marché et qu'ils chargent les organisations professionnelles du soin d'en régler l'application avec les Ministères compétents.

Quelques jours plus tard, le 24 octobre, l'Assemblée des présidents des Chambres d'Agriculture fait cette constatation lapidaire: « Les lois agricoles sont inefficaces, de plus, elles ne sont pas appliquées; et, passant à l'examen des problèmes céréalières et laitiers, l'Assemblée réclame « l'exportation par des groupements régionaux d'organismes professionnels » et « l'organisation professionnelle des marchés régionaux et nationaux ».

Enfin, le 6 novembre, la Confédération nationale des associations agricoles, réunie en Assemblée générale sous la présidence de M. Jules Gautier, se livre à un « échange de vues sur des propositions concernant l'agriculture et le régime corporatif », à la suite de quoi elle décide de consacrer une suite de réunions d'études pour aboutir à des conclusions pratiques sur la question.

A l'étatisme menaçant, malgré son impuissance manifeste à résoudre les problèmes, les agriculteurs opposent donc aujourd'hui l'entente des producteurs, ou, si l'on veut, la corporation, pour ceux qui estiment que ce mot évoque autant et plus la vieille France que l'Italie nouvelle. Qu'on le veuille ou non, l'idée éveille un intérêt soutenu. Elle mérite d'être suivie.

## Nos Sénateurs

Dans les listes électorales du Sénat, nous relevons les noms de MM. Fontanille, Garrigou, Loubet, qui sont inscrits au groupe de la « gauche démocratique radicale et radicale-socialiste ».

## Conservatoire national des Arts et Métiers

M. de Monzie, député, ancien ministre, vice-président du Conseil d'administration du Conservatoire national des Arts et Métiers, est nommé président de ce conseil, en remplacement de M. Gaston Menier, décédé.

## Faculté des sciences

Notre jeune compatriote, M. Conquet, instituteur à St-Cyprien, vient d'être reçu avec mention au troisième certificat de licence (ordre des sciences) devant la Faculté de Toulouse.

## Haras

M. Andlauer, sous-directeur des haras de 2<sup>e</sup> classe au dépôt d'étalons de Villeneuve-sur-Lot, est élevé à la 1<sup>re</sup> classe.

## Peine disciplinaire

Est suspendu pendant deux ans, de l'exercice de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de chevalier de la Légion d'honneur et privé du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie, l'ex-médecin-lieutenant du 17<sup>e</sup> corps d'armée, Peyrat.

## P.-O.

Mme Camboni est nommée garde-barrière à Martel.

## Question au ministre de la Justice

M. René Besse demande à M. le ministre de la justice où en est la question de la délivrance des livrets de traitement aux légionnaires et médaillés militaires décorés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1933 au titre des réserves (loi du 17 juillet 1931) ajoute que les intéressés s'étonnent de ne pas percevoir, après de longs mois, le montant de leur traitement.

Réponse. — Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 juillet 1931 (créant, sans prévision de crédits spéciaux, un contingent de 15.000 croix de la Légion d'honneur et de 100.000 médailles militaires en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active) l'établissement des livrets de pension (au nom de ceux qui remplissent les conditions de l'article 79 de la loi du 16 avril 1930) doit avoir lieu « dans la limite des crédits annuellement disponibles et dans l'ordre de classement des candidats ». La grande chancellerie n'ayant pu, en l'absence de crédits spéciaux, donner satisfaction aux intéressés, le ministre de la guerre fut amené à préparer un projet de loi (n° 103) tendant à modifier l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 juillet 1931. Ce projet qui a été voté par la Chambre des députés au mois de juin 1933, est en instance devant le Sénat. J'ajoute que les légionnaires et médaillés militaires pour faits de guerre au titre des réserves de l'armée de mer continuent à bénéficier des dispositions de l'article 79 de la loi du 16 avril 1930 qui leur ont été confirmées par l'article 3 de la loi du 21 mars 1932.

## AUX SANS-FILISTES

Le poste Radio-Agen qui, par deux fois, en peu de temps, fut détruit, d'abord par la grande inondation et ensuite par un incendie renaît de ses cendres.

Dans quelques jours, les sans-filistes de nos régions pourront de nouveau recevoir les émissions, particulièrement appréciées, de ce poste, dont les programmes sont toujours attrayants.

A toute chose, malheur est bon, dit le vieux proverbe. Radio-Agen devra, aux accidents qui ont interrompu son activité, l'avantage de posséder des appareils émetteurs qui constituent le dernier mot de la technique.

Ces installations ultra-modernes et qui comportent notamment un stabilisateur à quartz piézo-électrique, lui permettront des émissions d'une parfaite stabilité et d'une modulation très pure, sur une longueur d'onde de 309 m. 90.

## Statistique agricole

Le « Journal officiel » publie le résultat approximatif des récoltes en 1934. Pour notre département, il est le suivant:

Sarrasin: Surface ensemencée, 1.800 hectares; quantité récoltée, 20.000 quintaux.

Mais: Surface ensemencée, 9.900 hectares; quantité récoltée, 105.000 quintaux.

Haricots secs: Surface ensemencée, 700 hectares; quantité récoltée, 6.000 quintaux.

Pois secs: Surface ensemencée, 100 hectares; quantité récoltée, 900 quintaux.

Fèves: Surface ensemencée, 1.200 hectares; quantité récoltée, 12.000 quintaux.

Féverolles: Surface ensemencée, 550 hectares; quantité récoltée, 6.000 quintaux.

Pommes de terre: Surface ensemencée, 11.000 hectares; quantité récoltée, 600.000 quintaux.

Topinambours: Surface ensemencée, 1.200 hectares; quantité récoltée, 150.000 quintaux.

Betteraves fourragères: Surface ensemencée, 3.600 hectares; quantité récoltée, 700.000 quintaux.

Navets fourragers: Surface ensemencée, 1.800 hectares; quantité récoltée, 130.000 quintaux.

Choux fourragers: Surface ensemencée, 1.200 hectares; quantité récoltée, 130.000 quintaux.

Prairies artificielles comprenant (trèfles, luzerne, sainfoin): Surfaces ensemencées, 20.000 hectares; quantité récoltée, 600.000 quintaux.

Prairies temporaires: Surface ensemencée, 1.500 hectares; quantité récoltée, 40.000 quintaux.

Fourrages verts annuels: Surface ensemencée, 3.600 hectares; quantité récoltée, 600.000 quintaux.

Prés naturels: Surface ensemencée, 44.000 hectares; quantité récoltée, 1.000.000 de quintaux.

## EDEN

JEUDI, SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

Fernand GRAVEY  
DANS

## Le Fils Improvisé

Avec FLORELLE et BARON FILS  
BLANCO, SEIGNEUR DES PRAIRIES,  
grand film d'aventures parlé,  
ACTUALITÉS PARLANTES.

LA SEMAINE PROCHAINE  
Un film qui renferme à lui seul  
toute l'histoire de l'humanité

## Le Signe de la Croix

## CAHORS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

## Les plus beaux yeux du monde

L'ouverture de la saison, retardée pour les raisons que nous avons dites à nos membres et qui sera prolongée d'autant, aura lieu le **vendredi 30 novembre**, en soirée, au Théâtre municipal.

Pour débiter, nous avons fait choix de l'exquise pièce de Jean Sarmant, **Les plus beaux yeux du monde**, comédie en 3 actes dont on sait l'immense succès qu'elle a obtenu à Paris.

Elle sera jouée par l'excellente troupe du théâtre d'avant-garde « La Flamme » à qui Jean Sarmant a donné le droit exclusif d'interpréter son œuvre dans toute la région du sud-ouest.

Nous sommes donc assurés d'une interprétation en tous points conforme aux intentions de l'auteur.

Le spectacle commencera à 21 heures précises. La location a lieu comme d'usage chez la concierge e du Théâtre.

Le Comité.

## CHARIVARI ET VANDALISME

Depuis quelques jours, le faubourg de Cabessus jouit d'une... animation inaccoutumée. Chaque soir, vers 9 h., jeunes gens, grandes personnes des deux sexes, arrivent des divers coins de la ville pour... manifester devant le domicile d'un habitant du faubourg.

Cet habitant se remarie: c'est bien son droit! Eh! bien! la mode locale veut qu'on fasse devant la porte de son immeuble un charivari.

Les Cadurciens n'ont pas besoin que nous leur expliquions comment se fait le charivari qui, presque toujours, est d'un goût assez douteux.

On frappe à coups redoublés sur de vieilles casseroles, sur des fonds d'arrosiers crevés; on pousse des cris inarticulés, on chante des... complaintes d'occasion et pimentées.

Aussi bien, ils sont nombreux ceux qui prennent part à ces... soirées, et actuellement à celles de Cabessus.

Il y eut, jadis, à Cahors, des charivaris dont les Cadurciens qui ont dépassé l'âge canonique, se souviennent et dont ils ne parlent qu'en se trémoussant de rire! Le charivari de la « Culotte » est, notamment, resté célèbre.

Il y avait, à cette époque-là, des Cadurciens qui s'improvisaient chansonniers d'occasion et composaient des complaintes d'une originalité et d'une licence un peu trop spéciales!

Mais il faut reconnaître que les victimes de ces charivaris étaient les premiers à rire: il est vrai que les acteurs ne se livraient à aucune violence, à aucune détérioration.

Nous souhaitons qu'il en soit de même, actuellement!

Toutefois, on nous permettra de souligner un acte de vandalisme qui mériterait de ne pas rester impuni.

Comme nous l'avons dit, un nombre public se rend, le soir, à Cabessus, pour assister au charivari.

Eh! bien! mercredi matin, on a constaté avec un vif regret que les jeunes marionnetiers qui ont été plantés sur les Quais, derrière la Préfecture, étaient littéralement coupés avec un instrument tranchant.

Ca, ce n'était pas dans le programme du charivari certainement. C'est un geste stupide, malveillant.

Nous croyons savoir que la police a ouvert une enquête, et il faut espérer qu'elle aboutira.

Chanter, crier, ça n'a pas d'importance, à Cahors: mais détériorer les avenues, commettre des dégâts aux monuments publics, c'est exagéré! Les coupables ne méritent pas de pitié!

L. B.

## Service des eaux

Au début de la saison froide, il est rappelé aux abonnés du service des eaux que pour éviter de voir détériorer leur compteur par la gelée ils doivent l'entourer de chiffons, de sciure de bois ou de paille.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 22 — SAMEDI 24  
DIMANCHE 25 (en soirée à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Pierre BLANCHARD

et  
Brigitte HELM

DANS

« L'OR »

L'événement de l'année  
Le chef-d'œuvre du parlant

LA SEMAINE PROCHAINE

Gaby MORLAY

DANS

LE SCANDALE

## On prépare un grand bal

Nous recevons la lettre suivante: à M. le Rédacteur,

Je me permets, au nom du Comité constitué, de vous faire connaître, dans le but d'une utile propagande, qu'à l'occasion de la création, due à l'initiative de M. de Monzie, Maire de Cahors, d'un gymnase municipal à la salle des Variétés, un bal sera organisé au Théâtre, sous le signe des sports, le 12 décembre prochain.

Il semble se préciser, qu'avant le bal aura lieu l'inauguration officielle de la salle du gymnase, rue de la Chanterrie, avec une courte démonstration gymnique par les sociétés, pendant laquelle l'Orchestre Symphonique et peut-être l'Orphéon de Cahors se feront entendre.

Ensuite, au Théâtre municipal dont la décoration et les illuminations promettent d'être particulièrement brillantes et originales, aura lieu le grand bal projeté.

Les officiers du 16<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs Sénégalais en garnison à Montauban, désireux d'ajouter au plaisir d'une agréable soirée celui de retrouver leurs camarades de Cahors ne manqueront pas de répondre nombreux à l'invitation qui leur a été transmise, au nom du Maire de Cahors par le Colonel de leur régiment.

Afin d'attirer à ce bal le grand nombre de danseuses et de danseurs, je vous adresse, ainsi qu'à tous les autres rédacteurs des journaux locaux et régionaux, non point un communiqué, mais ci-dessus les grandes lignes de ce projet, en vous priant de vouloir bien, d'ores et déjà, donner à l'annonce qu'il vous plaira de faire dans votre journal, le développement que le Comité considère comme le meilleur facteur de la réussite.

Veillez agréer, Messieurs, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Comité: SALANIE.

## MOINS UN!

Enfin! Nous y sommes! Finis les brouillards, chassés les brumes et les pluies. Le froid s'annonce, il arrive. Et déjà manteaux et fourrures sont exhibés. Il n'y a plus de promeneurs qui baguenaudent sur le Boulevard. Les passants marchent rapidement. Ils vont au chaud.

Dam! C'est que le thermomètre, depuis 3 jours, ne marquait que 5 et même 4 au-dessus de zéro.

Mais jeudi matin, le thermomètre marquait moins un, et par endroits, il y avait une légère couche de glace. L'hiver arrive!

L. B.

## Faculté des Lettres

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Andrée Garrigues, maîtresse d'internat au lycée de jeunes filles Clément-Marot, à Cahors, vient de subir avec succès les examens de licence de philosophie, devant la Faculté de Toulouse.

## Ecole de St-Maixent

Notre compatriote, M. Nayrac, de Martel, incorporé à Toulouse, pourvu du brevet supérieur d'enseignement militaire, a été désigné pour suivre à l'Ecole militaire de St-Maixent, les cours des élèves sous-lieutenants.

## F. V. T.

Mme Laborie, receveuse des P.T.T. à Concoets, est nommée dans l'Isère. M. Jacob, receveur à Mégnac (Gironde), est nommé à Gourdon.

## Plainte

Un propriétaire de Douelle a porté plainte à la gendarmerie. Dans la nuit de lundi, un malfaiteur a pénétré dans sa propriété et a emporté une quantité importante de choux.

Une enquête est ouverte.

## La fin d'un scandale

Il avait, à faire démarrer son moteur en hiver, toutes les peines du monde... Il savait, jurait et géignait...

Il prit une huile très fluide... et très bon marché.

L'auto démarra mieux. Mais un jour, très pressé, il poussa son moteur et coula une bielle...

Il jura à nouveau, mais paya la note de réparations...

Il fit une vidange à la NOUVELLE SINGLE SHELL et de ce jour, du côté moteur, tout alla bien.

Malheureusement, une nuit d'entre les nuits, la température tomba d'un seul coup de dix degrés...

Le radiateur était plein d'eau qui gela et le fit éclater...

Il était au comble du découragement. Quelqu'un lui dit: « Pourquoi vous arrêter sur la voie de la sagesse? Vous employez la NOUVELLE SINGLE SHELL, ce qui prouve en votre faveur... Mettez dans votre radiateur une solution de GLYSANTIN, et moquez-vous du gel... »

NOUVELLE SINGLE SHELL et GLYSANTIN, voilà l'équipement d'hiver de l'automobiliste. Croyez-moi!

Il crut et s'en trouva bien.

## AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes

## GRAND BAL

REPAS SUR COMMANDE  
NOCES ET BANQUETS

Service transport: voitures du ROBINSON  
Départ en face de la Mairie. Tél. 207

TOUS LES JEUDIS, SOIRÉE



## ORPHEON DE CAHORS

Dimanche 25 novembre, à l'occasion de la Ste-Cécile, à 15 heures, au Théâtre de Cahors, matinée-concert gratuit donnée par l'Orphéon de Cahors. En voici le programme:

1<sup>re</sup> partie: A) Sportsman, marche, Trespaillet; B) Telsaran, intermède, J. Bernard (Orchestre Symphonique). — 2. A) Les martyrs aux Arènes « Chœur », L. de Rillé; B) Chanson d'ancêtre (Solo et Chœur), Saint-Saëns (Orphéon). — 3. A) Air de Carmen, Bizet; B) Sérénade, Schubert; C) Mélodie, par Mme Marcenac. — 4. A) Le buveur (monologue); B) Fable « en marseillais », Le menuier, son fils et l'âne (M. Blanchard). — 5. M. Babouline, chanteur à voix, dans son répertoire. — 6. Les Electros, trois clowns musicaux, dans leur répertoire comique. — 7. Rouets d'hier et d'aujourd'hui (Chœur), Blémant.

2<sup>e</sup> partie: Danse alsaciennes, Ch. Levade, 1. A) Introduction; B) Madrigal; C) Variations; D) Valse (Orchestre Symphonique).

3. Le train de 10 h. 37, Comédie en un acte, par les comiques troupiers Desgoris et Lulu.

4. Chansons patoises et locales: Lo fillo del paysan; Lou porpoillol; Lo tognon (Orphéon).

Au piano, Mme Bourjade, professeur de piano et chant.

## Faculté de droit

Notre jeune compatriote, M. Laporte, vient de subir avec succès les examens de licence en droit devant la Faculté de Bordeaux.

Nos félicitations au jeune licencié qui est le fils de M. Laporte, le négociant en noix de Gramat.

## Cambrilage

Le Parquet a été informé qu'un cambrilage avait eu lieu, ces jours derniers, chez M. Velzines, coiffeur, à Gramat.

Les malfaiteurs ont fracturé le tiroir-caisse et ont emporté une somme de 150 francs environ.

Une enquête a été ordonnée.

## Avis de Réunion

On nous prie d'insérer:

Une grande réunion pour les Cheminots aura lieu le lundi, 26 courant, à 20 h. 30, à la Bourse du Travail, avec le concours des camarades: Liaud, secrétaire général, union confédérée P.-O.; Dupuy, secrétaire fédéral, Fédération Unitaire.

Ordre du jour: Unité syndicale; Congrès de fusion à Tours, 9 décembre 1934.

Tous les camarades cheminots disponibles doivent se faire un devoir d'y assister. Comptant que notre appel sera entendu, tous lundi prochain à la Bourse du Travail. — Le Syndicat des Cheminots Unifiés.

## Auto contre moto

Lundi, M. Chambaud, quincailleur à Vayrac, se rendait en auto, à Brive, où il devait installer son banc de forain, à l'occasion de la foire.

Au carrefour de la sous-préfecture déboucha une moto montée par MM. Sautel, cimentiers. L'auto heurta la moto. Les deux motocyclistes furent projetés sur le sol et blessés aux jambes. La moto fut abîmée.

La gendarmerie a procédé à une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

## Autobus renversé

L'autobus faisant le service de Libos à Frayssinet-le-Gélat, par Fumel, conduit par M. Cammas, fils, chauffeur à l'entreprise Gras, de Libos, service de la S.T.A.P.O., s'est renversé au lieu dit Boussac, commune de Soturac, la direction s'étant coincée.

Un seul voyageur a été légèrement blessé par des éclats de verre.

## Auto en feu

M. Gillet, propriétaire à Gignac, venait de remiser son auto dans le garage, lorsque, tout à coup, elle prit feu. Grâce au concours de voisins, le feu fut vite circonscrit; mais il était temps, parce que le garage est contigu à une salle qui contenait des bidons d'essence.

## Tombé d'une charrette

M. Pertouré, distillateur, était monté sur une charrette, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur la route. Dans la chute, il s'est fait plusieurs contusions.

## Tapage nocturne

Les gendarmes, en tournée à Prayssac, entendirent, vers 1 heure du matin, des jeunes gens qui chantaient, criaient, menaient grand tapage dans les rues de la commune.

Ils invitèrent ces chanteurs d'occasion à décliner leurs noms et qualités. Ce sont les nommés Bonhomme, plâtrier; Guyon, maçon; Fabre, mécanicien; Laborie, charpentier.

Tous les quatre ont été gratifiés d'un procès-verbal pour tapage nocturne.

## Réservistes chômeurs

Il est à craindre que tous les jeunes gens qui viennent d'être récemment libérés du service militaire n'aient pas trouvé dans la vie civile la situation qu'ils espéraient. Certains même n'en ont aucune et sont actuellement sans emploi.

A ceux qui ont eu une bonne conduite au régiment, l'armée leur ouvre toutes grandes ses portes par des rengagements de durée variable: six mois, un an, deux ans, etc.

Ils trouveront, au régiment, un refuge qui leur permettra d'attendre très honorablement la fin de la crise tout en percevant une prime de rengagement, une solde et une haute-paye.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser de vive voix ou par écrit aux commandants des bureaux de recrutement ou aux brigades de gendarmerie (Suivant le cas, mettre un timbre pour la réponse).

## Défaut d'éclairage

Procès-verbal a été dressé pour défaut d'éclairage à leur vélo, à MM. Monnier, électricien à Latronquière et Lezouret, manoeuvre à Tour-de-Faure.

## Pas de permis

Pour défaut de permis de conduire une moto procès-verbal a été dressé à Delfour, à Rouffillac.

## Pas d'appareil amplificateur

Pour défaut d'appareil amplificateur de sons, à son camion, procès-verbal a été dressé à M. Laroche, de Villeneuve-sur-Lot.

## Les Sports

### A SALVIAC.

Au C.A.S. — Le Club Athlétique Salviacois recevra, dimanche 25 novembre, sur le terrain de la Rozière, la Société Sportive de l'Ecole Normale.

Ce match tout amical promet d'être très intéressant; il y aura foule à la Rozière, si le beau temps veut bien favoriser cette partie

Labastide-du-Vert

Deuil. — Nous avons appris avec peine le deuil cruel qui vient de frapper M. Lafferrairie, employé de la Cie « Le Bourbonnais » en la personne de son épouse Mme A. Lafferrairie, prématurément enlevée à l'affection des siens.

Montgesty

Distinction méritée. — Nous apprenons avec plaisir que la médaille militaire a été conférée à notre ami Joseph Delpech pour sa conduite courageuse pendant la guerre au cours de laquelle il a été cité trois fois. Le nouveau médaillé est le fils de notre adjoint au Maire.

Montcuq

Enseignement agricole postcolaire. — Comme les années précédentes, M. Garrigou, Directeur de l'Ecole publique de garçons, fera son cours agricole, tous les jeudis, dans la matinée. Nous ne saurions trop insister sur l'utilité de ces cours pour les adolescents et jeunes gens, sortis de l'école depuis plusieurs années et qui oublient trop vite le peu qu'ils y ont appris.

Saux

Pour le vin. — Quoique la commune de Saux ne soit pas grande productrice de vin, la mairie a reçu 45 déclarations pour 48 ha 08 ares de superficie et un produit de 1.071 hl. 20. Le reste en cuve 2 hl. 20 de l'an dernier.

Duravel

Décès. — Nous signalons avec regret la mort du sieur Lartigue Arthur, âgé de 68 ans, sans être infirme, le défunt était depuis longtemps d'une santé chancelante et malgré cet état précaire, il était à l'occasion plaisant et gai.

Une autre figure sympathique qui disparaît est le sieur Mercier Philippe dont les obsèques ont eu lieu mardi. Retraité du P.-O. comme cantonnier de la voie, fonctions qu'il a occupées à Duravel, durant toute sa carrière, soit une trentaine d'années, il n'avait pas quitté notre localité dans sa retraite. Au contraire, il s'y était attaché davantage en continuant son ancien métier comme cantonnier communal, aussi était-il connu de tout le monde.

D'une santé robuste d'avance, une maladie que les soins les plus éclairés n'ont pu vaincre se déclarait il y a quelques mois, et l'emporte à 65 ans. A sa veuve, à ses filles et gendres, à son fils, nous offrons nos vives condoléances.

Prayssac

Foire. — Foirail aux bœufs: bœufs de travail, gros attelages, de 3.500 à 4.000 fr.; attelages moyens, 3.000 fr.; vaches de travail, 3.000 fr.; génisses, 2.000 fr.; bouvillons, 1.200 à 1.500 fr., le tout la paire.

Bœufs de boucherie, 100 à 120 fr.; vaches, 80 fr., le tout poids vif aux 50 kilos; veaux, 4 fr. le kilo.

Foirail aux moutons: moutons

d'élevage, 120 à 130 fr.; brebis, 140 à 160 fr.; pour la boucherie: moutons, 3 à 3 fr. 50; agneaux, 5 à 6 fr., le tout le kilo; porcelets, 200 à 230 fr.; porcs gras, de 180 à 200 fr. les 50 kilos.

Marché à la volaille: poules, 3 fr. 50; poulets, 4 fr.; canards, 4 fr.; dindes, 3 fr. 50; lapins, 2 fr.; pintades, 5 fr., le tout le demi-kilo; pigeons, 8 à 12 fr. la paire; œufs, 6 fr. la douzaine.

Gibier: lièvres, 30 fr.; lapins sauvages, 8 à 10 fr.; perdreaux, 10 à 12 fr.

Marché aux légumes: carottes, 0 fr. 50; poireaux, 0 fr. 50; salsifis, 1 fr.; scorsonère, 1 fr.; choux, 0 fr. 75; choux-fleurs, 1 fr. 50; radis, 0 fr. 25; pommes à couteau, 1 fr. 50; ail, 2 fr.; oignons, 1 fr. 50 la corde.

Marché aux grains: maïs, 37 à 40 fr. le sac; avoine, 30 fr. les 50 kilos; pommes de terre, 18 à 20 fr.; haricots blancs, 18 fr., le double décalitre; bois de chauffage, 120 fr. les 4 stères; noix, 50 à 60 fr. l'hectolitre.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro: Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Original du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Figeac

Remise de décoration. — La croix de chevalier de la Légion d'honneur a été remise à M. Chastaing, demeurant à Figeac, par M. Combes, capitaine de gendarmerie.

Renversé par un cheval. — Mme Veuve Capus, 83 ans, propriétaire à l'Aiguille (commune de Figeac) se rendait à pied à Figeac, lorsqu'elle fut heurtée par un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Lagane, propriétaire à la Toulzane (commune de Figeac).

Mme Capus a été blessée à la jambe droite, à l'épaule gauche, aux mains, à la figure, au bras gauche. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

Soirée dansante. — Dimanche 25 novembre, l'Harmonie municipale offrira au Théâtre une soirée dansante.

Cajarc

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées, à Cajarc, les obsèques de Mme veuve Fréjaville, décédée à Paris, à l'âge de 76 ans.

Elle était la veuve de M. Fréjaville qui était huissier à Cajarc. Nous adressons à ses fils, à la famille nos sincères condoléances.

Latronquière

Foot-ball. — Dimanche, l'Etoile Sportive de Latronquière se rendra à Sénaillac, pour prendre part à un match de foot-ball.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Bouscarrel, décédée, après une longue maladie. On annonce, également, la mort de M. Jauliac. Nous adressons aux familles en deuil, nos sincères condoléances.

Cambes

Nécrologie. — On annonce la mort de Mme Céline Hug, décédée à l'âge de 52 ans, après une courte maladie. Nos condoléances à la famille.

Corn

Nécrologie. — Après le brave Delfour Philippe, doyen des hommes de la commune, voici que la mort nous enlève une de nos doyennes, Sidonie Cané, veuve Pezet, du hameau de Goudou, âgée de 82 ans. Ses obsèques eurent lieu mardi matin, avec le concours pressenti de la population. Nos condoléances à son petit-fils, Saur Louis, qui a été jusqu'au dernier jour le meilleur soutien de sa grand-mère.

Exploits de noctambules. — Pendant que nos laborieux agriculteurs, après leurs rudes journées de semailles, prennent un repos bien mérité, leurs basses-cours sont mises au pillage. En deux nuits, 6 à 7 oies ont été volées ou étranglées chez trois propriétaires différents. Ces faits sont très rares dans notre paisible région. Mais chacun va faire bonne garde et gare au filou qui sera surpris: il payera pour les autres! Nous savons bien que le temps du réveil est proche, mais que ceux qui veulent régaler leur palais commencent par faire de l'élevage!

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Naissance. — M. Cadiergues, préparateur en pharmacie, vient d'être l'heureux papa d'une charmante fillette. Tous nos compliments et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Lavercazière

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Eulalie Laborie, âgée de 87 ans. C'était la doyenne de la commune. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Fajoles

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Aurélie Bétaillé, décédée à Gourdon, à l'âge de 31 ans. Les obsèques ont été célébrées à Fajoles, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Salviac

Déclaration de vins. — Il y a eu cette année dans la commune 123 déclarations de vins pour une superficie de 34 ha, 90 a. Le nombre d'hectolitre est de 1.604. hl. 20. C'est-à-dire qu'il y a 3/4 d'hectolitre par habitant. On n'avait jamais atteint une proportion semblable.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de M. Pélissier Antoine, propriétaire à Luziers, près Salviac. Le défunt était âgé de 82 ans. Nos bien sincères condoléances aux familles en deuil.

Au C.A.S. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Souillac

Foire. — Notre foire du 19 novembre, favorisée par un temps froid et sec, a eu une grande importance. Principaux cours pratiqués:

Bœufs de travail, 2.800 à 4.000 fr. la paire; bouvillons, 1.200 à 2.000 fr. la paire; porcs gras, 170 à 200 fr., le tout les 50 kilos; porcelets, 200 à 80 fr.; moutons, 110 à 120 fr., le tout la pièce.

Au marché: œufs, 6 fr. la douzaine; poulets, 3 fr. 50; canards, 3 fr. 50; lapins domestiques, 2 fr. 25; beurre, 6 fr., le tout le demi-kilo; lapins de garenne, 8 à 12 fr.; lièvres, 20 à 25 fr., le tout la pièce.

Noix, 60 à 80 fr. l'hectolitre. Beaucoup de légumes à de bons prix.

Vayrac

Banquet. — La Compagnie des sapeurs pompiers de notre commune organise son banquet annuel pour le 2 décembre.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un beau garçon qui a été prénommé Jacques-Jean-Marie-Michel, chez les époux Chabrat-Treil. Nos compliments au papa

et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Foire. — La foire du 17 a été peu importante, on y a constaté une baisse assez sensible, notamment sur les porcelets et la volaille, aussi beaucoup d'inventures.

Bœufs, de 130 à 150 fr.; vaches, de 90 à 120 fr.; veaux, de 200 à 250 fr.; porcs, de 160 à 180 fr., le tout les 50 kilos.

Petits porcs de deux mois d'âge, de 50 à 70 fr. l'un, suivant grosseur. Blé de semence, 100 fr.; maïs, de 80 à 90 fr.; avoine, de 25 à 30 fr.; pommes de terre, de 16 à 20 fr., le tout l'hectolitre.

Poulets, 6 fr.; poules, 5 fr.; dindes, 5 fr.; lapins, 4 fr. 25, le tout le kilo; œufs, 6 fr. la douzaine. Légumes en quantité et à des prix très abordables.

René BOULASSIER

— A. & M. Paris — Columbia University New York INGENIEUR-CONSEIL 77, rue Leblanc, PARIS Tél. Vaugirard 12-82 DOCUMENTATION générale et technique ORGANISATION TRADUCTIONS TECHNIQUES Notices, catalogues, etc. Dépôts de marques et modèles Brevets français et étrangers Cabinet fondé en 1923 à New-York et en 1927 à Paris

M. Boulassier offre une consultation gratuite aux abonnés ou lecteurs du « Journal du Lot ».

Après la réforme fiscale

TABLEAU GÉNÉRAL DES TARIFS RELATIFS AUX DIVERS IMPÔTS

2<sup>e</sup> Edition de 1934

Publié sous la direction de Jules PERQUEL, Directeur du « Capital ».

Les décrets-lois de juillet, qui ont réalisé la réforme fiscale, ayant profondément modifié les tarifs des divers impôts et taxes, il a paru utile de procéder à une refonte du Tableau général des Tarifs relatifs aux divers impôts.

La nouvelle édition de ce Tableau constitue une encyclopédie des droits que le contribuable, quel qu'il soit: banquier, financier, industriel, commerçant, agriculteur ou employé, est appelé à acquitter, soit journellement, soit dans certaines circonstances particulières de sa vie.

On y trouve, successivement exposés, et méthodiquement classés: 1<sup>o</sup> les taux des impôts cédulaires sur les revenus,

2<sup>o</sup> le régime fiscal des successions et donations, étudiés dans tous leurs détails à la suite des nombreuses modifications dont ils ont fait l'objet,

3<sup>o</sup> le régime fiscal des valeurs mobilières,

4<sup>o</sup> les droits de timbre, d'application usuelle,

5<sup>o</sup> les principaux droits d'enregistrement.

Le Tableau général des Tarifs relatifs aux divers impôts, document dont nul ne saurait se passer, après la réforme fiscale qui vient d'être opérée, est en vente au prix de trois francs, aux Editions du « Capital », 1 bis, boul. des Italiens, Paris, 2<sup>e</sup>.

L'ART VIVANT

Revue mensuelle de l'Art, des élégances et du Tourisme 12, Rue Curial, PARIS-18<sup>e</sup> Téléphone: BOULEVARD 44-91

EN VENTE PARTOUT Le N<sup>o</sup>: 10 Frs L'abonnement: 1 an 110 fr. - 6 mois 55 fr. Chèque, Post.: Paris 154203 SPECIMEN GRATUIT

POUR VOTRE MOTEUR PAR TEMPS FROID CASTROL CW LA XL DE L'HIVER...

COURRIERS AERIENS (Communiqué de l'Agence Sud de la Cie Air France, Marignane) Ligne France-Indochine. — Le Courrier aérien parti de Saigon le 11 novembre, est arrivé à Marseille le 19 novembre, à 11 h. 20.

Chef « FIGARO » Coiffeur Dames et Messieurs Vous apprécierez Son Indéformable PERMA Sa Parfumerie de marque Emile SOUPA 21, rue Wilson, 21, CAHORS (Le plus près de la Gare)

A VENDRE Propriété agrément rapport, 4 hect., situation unique, tout confort, commodités, près Luzech (Lot) S'adresser: Bureau du Journal

A VENDRE A CAHORS faubourg Labarre Petite maison, 3 pièces bon état, vue sur le Lot prix: 4.500 fr. J. DELLARD, Cabinet Immobilier, 1, rue Joffre, CAHORS.

Salon de Coiffure Mesdames, Messieurs Mme et M. FERRET informent le public qu'ils ouvriront, le mardi 27 courant, un salon de coiffure, muni du dernier confort. 8, rue Maréchal-Foch

Maladies de la Femme La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins, les Douleurs et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE de L'ABBE SOURY.

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de Maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

LA PHOSPHODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue PRIX DU FLACON: 15 francs

Un seul modèle de Flacon: GRANDEUR UNIQUE EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Vieux journaux A VENDRE S'adresser Bureau Journal

LES DEUX IDOLES

PAR J.-JOSEPH RENAUD

VIII

Ils se communiquaient des lettres. Ils se montraient de menus objets. Ils écrivirent des chiffres sur des carnets qu'ils remettaient dans une poche intérieure. Beaucoup ne dansaient pas, discutant seulement. Ceux qui dansaient semblaient remplir une obligation, par contenance, plutôt que de se livrer à un plaisir.

Une affreuse vieille, comme Toulouse-Lautrec en peignait, d'une pâleur plâtreuse, une dentelle sur sa perruque rousse, les lèvres atrocement rouges, les yeux charbonnés, vendait des poupées-fétiches. Elle allait de table en table, et répétait, d'une voix enrouée, sur le même ton mignard: « Elles portent chance, mes pépées!... Elles portent chance, mes pépées!... Elles portent chance, mes pépées!... »

L'homme suivi par Jean jusqu'en

Tous droits réservés,

ce bizarre endroit avait retiré son foulard, mais gardé son pardessus d'été, malgré la chaleur. Il se trouvait à une table, près de deux gaillards qu'à leur accent on reconnaissait aussitôt pour des Hollandais.

Jean s'assit loin de lui et en sorte de ne pas être dans le champ de son regard.

Il le vit sortir de son pardessus une pochette de cuir souple et la ceinture de cuir à laquelle elle était solidement cousue et qu'il venait de dénouer...

Comment, sans exciter leurs soupçons, s'approcher de ces trois individus et voir ce que contenait cette pochette!...

Un homme seul qui choisit une table près de la vôtre alors que d'autres sont libres vous inquiète si vous soutenez une conversation confidentielle...

Et Jean ne devait pas être même aperçu de l'homme qu'il observait. D'abord, ne pas attirer l'attention générale...

Il dit au serveur « genre maître d'hôtel » qui vint prendre sa commande: — Une fine... Dites-moi, je suis entré parce que j'ai entendu cette musique de jazz, mais je ne connais personne ici... et toutes les femmes ont l'air déjà en compagnie... N'y a-t-il pas de danseuses professionnelles?...

Mlle Dolly, mince, rousse, jeune, vint chercher Jean au début du tango suivant; elle dansait comme joue un piano mécanique; avec exactitude, sans pensée...

Jean feignit de s'intéresser vivement à elle. Et elle fut sensible aux attentions du beau garçon brun.

Quand le tango fut terminé: — Il fait chaud, mademoiselle... Voulez-vous me faire le plaisir d'accepter de prendre quelque chose avec moi si vous n'avez pas de client à faire danser...

— Avec plaisir, monsieur!... Oh! les clients ne sont pas nombreux ici, pour une danseuse... Ils viennent surtout pour causer affaires...

— Ah? quelles affaires?... Garçon, mademoiselle désire une orangeade... — Des diamants, des perles... C'est un peu l'ancien café des diamantaires de la rue de Châteaudun, mais ceux d'ici sont plus affranchis... y sont à défendre, quoi... Y sont à la redresse... ici personne ne se mêle de leurs combines, ou ça irait mal!... Alors, ils ne font que deux ou trois danses par soirée et comme presque tous ont leur dame avec eux, j'ai pas grand-chose à faire... Ma collègue, Georgette, travaille plus que moi parce qu'elle est Tchecoslovaque, Polonaise ou quelque chose comme ça, et que beaucoup de la clientèle d'ici est de ces pays-là...

— Ce blues, voulez-vous?... interrompit Jean qui en savait assez et ne voulait pas sembler trop s'intéresser

à l'endroit. En dansant, il se rapprocha aisément des trois individus qui, inclinés, examinaient le contenu de la pochette — tout en la dissimulant de leurs têtes rapprochées, bien que leurs voisins, occupés aussi d'affaires du même genre, ne s'occupassent en aucune façon d'eux. Ils ne s'inquiétaient pas des couples qui, tournant, courant, passaient près d'eux. Et l'homme que Jean avait suivi tourna le dos au « parquet »...

Pendant cette danse-là et trois autres encore, il fit les constatations les plus nettes...

Soudain, il eut la surprise d'apercevoir Fanny assise à une table, avec un jeune homme — qui semblait un commis de boutique fétard!...

Elle avait voulu entrer. Or, les dames « non accompagnées » n'étaient pas « reçues ». Il fut ensuite que le jeune homme avait accosté Fanny alors qu'elle errait devant la porte: « Voulez-vous venir passer un moment à danser, mademoiselle? Quelque occasion!... Elle avait accepté aussitôt, avec promptitude et ironie.

Et elle avait choisi une table voisine de celle où, maintenant les trois individus causaient à voix basse — ardemment!...

Jean dansa encore, Fanny ne fit qu'un fox, et avec une telle maladresse volontaire que son compagnon de rencontre n'insista pas. Elle surveillait l'homme au foulard et les deux Hollandais.

Quand le premier, ayant rebouclé sa pochette, annonça par son attitude qu'il allait partir, elle indiqua au brave jeune accosteur l'heure que marquait son bracelet-montre; quelques minutes après, elle partait, avec lui, marchant la première, en hâte...

L'homme prenait congé des deux Hollandais. Son attitude, sa mimique, signifiaient: « Je vais réfléchir... Le prix que vous m'offrez n'est pas celui que je souhaitais... mais je vais voir... »

Et, après les poignées de main, il s'en alla, en remettant son foulard. Pendant ces préparatifs, Jean s'était rapproché du vestiaire, peu à peu, plusieurs fois... allant d'abord acheter des cigarettes à la caisse, puis une poupée de peluche à la vieille Toulouse-Lautrec...

Enfin, il put, choisissant bien l'instant, entrer dans le vestiaire sans être aperçu, juste comme, après un boston, danseurs et danseuses regardaient leur place, mouvement général qui occasionne toujours quelque désordre.

La préposée venait de se rasseoir près de la porte donnant sur le boulevard de l'Hôpital, désert et noir, mais dont l'air était respirable.

Jean sauta dans le passage par la fenêtre, puis courut... L'homme au foulard traversa le grand boulevard sombre. Il suivit le mur. Là-bas, assez loin, confuses, les

silhouettes des trois hommes qui l'avaient accompagné attendait sur un banc... Il les voyait...

Il se dirigea vers elles. Soudain, par derrière, un bras s'enroula autour de sa gorge, en même temps qu'un coup de genou dans les reins le déséquilibrerait...

Il tomba rudement sur le paré et, étourdi, ne put opposer aucune résistance aux mains qui lui enlevaient brutalement sa pochette de cuir...

Les silhouettes accoururent. Mais trop tard... Quelques instants après, Jean sortait tranquillement du vestiaire comme s'il avait été chercher dans son pardessus le mouchoir dont il s'épongeait ostensiblement le front...

Il attendit. Il jugeait prudent de ne partir qu'à la fin de la séance. Il ne dansa plus... La pochette de cuir le gênait sous son veston.

Mlle Dolly vint le chercher au début de plusieurs danses. Il se prétendit fatigué. — Ne négligez pas vos autres clients!... lui dit-il. Elle s'appuya un peu contre lui en répondant: — Vous me plaisez!... Vers minuit, il ne restait plus dans le café-dancing qu'une dizaine de couples. Jean allait partir...

(A suivre).

